



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY

Session 2024

**PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DES ÉCOLES**

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES**

**SECOND CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES**

**TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES**

**CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT**

**SECOND CONCOURS INTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT**

Sommaire

1^{er} concours interne

Epreuve d'admissibilité 3

Concours externe, concours externe spécial, 3^{ème} concours et second concours interne

2

Epreuves d'admissibilité

Epreuve écrite disciplinaire de français 5

Epreuve écrite disciplinaire de mathématiques 9

Epreuve écrite d'application 12

Epreuves d'admission

I. Epreuve orale : épreuve facultative de langue étrangère 21

II. Epreuve orale : épreuve de leçon 23

III. Epreuve orale : épreuve d'entretien 33

PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Session 2024 **Épreuve écrite d'admissibilité** **CULTURE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE**

A noter qu'un seul candidat était inscrit pour cette session 2024

Éléments sur le sujet : corpus de texte

Le dossier comprenait 5 documents :

Document 1 : Livret enseignant évaluation CP 2020 – exercice 16 (pages 34-35)

Document 2 : Livret enseignant évaluation CP 2023 – exercice 15 (page 37)

Document 3 : Livret enseignant évaluation CM1 2023 – exercice 15 (page 30) et livret élève évaluation CM1 2023 - exercice 15 (page 29)

Document 4 : Exemple d'erreurs observées dans l'exercice 3 de l'évaluation CM1 2023

Document 5 : Annexe 2 : extrait des attendus de fin d'année de CP

Les candidats avaient à répondre à trois parties :

- **Première partie** : Les candidats devaient comparer les procédures mises en œuvre par les élèves pour résoudre les exercices 15 et 16 des évaluations CP 2020 et 2023. Pour chacun des deux documents, les candidats devaient s'attacher à mettre en évidence les savoirs, même implicites, nécessaires à la réalisation des exercices.
- **Deuxième partie** : Les candidats devaient expliquer l'erreur commise par l'élève dans le document 4 et en proposer une cause possible. Dans un second temps, il leur était demandé de proposer une modification de l'exemple de l'exercice 4 pour éviter la reconduite de l'erreur.
- **Troisième partie** : Les candidats devaient établir une programmation d'activités dans une classe de CP permettant aux élèves d'acquérir la compétence : dénombrer, ordonner, repérer, comparer des nombres entiers. Les candidats devaient développer plus particulièrement une séance de classe en précisant le moment où elle se situe dans la programmation et en indiquant les compétences visées, les objectifs, le déroulement et les modalités d'évaluation.

Éléments sur la prestation du candidat :

1^{ère} partie :

Quelques connaissances des élèves sous-jacentes à l'exercice proposé sont indiquées. Toutefois un nombre conséquent d'éléments de réponse attendus est manquant. La comparaison des procédures des élèves est notamment insuffisante et imprécise. La composition du candidat propose davantage une critique du support de l'épreuve en comparant l'exercice de 2020 et celui de 2023 plutôt qu'une comparaison des procédures possiblement mises en œuvre par les élèves.

2^{ème} partie :

Une proposition d'explication de l'erreur fait par l'élève est effectuée par le candidat. Toutefois, elle ne correspond pas aux attendus car elle provient, non pas d'une analyse du support proposé par l'épreuve, mais d'une explication très générale de lacunes en numération de l'élève.

Par voie de conséquence, les modifications de l'exemple proposées par le candidat ne sont pas pertinentes :

- La première modification est corrélée à la première réponse de l'élève qui n'est pas erronée.
- La seconde modification proposée détournerait complètement l'exercice de son objectif initial sans permettre de traiter l'erreur effectuée par l'élève.

3^{ème} partie :

- La proposition du candidat est davantage une progression sommaire qu'une programmation. Elle ne comporte aucune indication de temporalité qui permette de situer les apprentissages conduits dans l'année ni la durée qui leur serait accordée.

Des éléments attachés à l'exploitation du document 5 sont présents : le domaine numérique travaillé, les compétences de comparaison des nombres et les symboles mathématiques qui y sont associés, les compétences de dénombrement, de groupements.

L'utilisation d'un tableau de numération est également évoquée.

- Concernant la présentation de la séance, des points positifs sont retenus mais ils sont trop peu développés :
 - La démarche pédagogique indique une trace écrite des apprentissages conduits avec la volonté d'introduire et d'exercer une schématisation.
 - L'activité proposée en évaluation correspond à l'objectif formulé.
 - Des moments de manipulation sont envisagés.

D'autres éléments attendus ne sont pas présents :

- Les notions d'objectif et de compétence ne sont pas maîtrisées.
- Le déroulement présenté semble trop succinct. Aucune indication de temporalité adossée aux différentes phases n'est indiquée.
- Des éléments de différenciation sont manquants.
- Ni prérequis des élèves nécessaires aux apprentissages visés ni habitudes de travail attachées à la numération ne sont évoqués.
- La résolution-problème n'est pas mobilisée.

Les conseils aux candidats :

- Il est attendu une analyse fine et explicite des enjeux mathématiques sous-jacents au sujet et à leur enseignement comme par exemple les connaissances associées à la file numérique
- Les propositions de programmation et de séance doivent indiquer de manière précise et détaillée tous les éléments attendus :
 - Cohérence et temporalité avec les repères de progressivité institutionnels
 - Compétences et objectifs visés
 - Place de l'élève dans la construction de ses apprentissages
 - modalités de différenciation
 - Critères et modalités d'évaluation...
- Une analyse plus précise et plus fine des consignes de travail et des supports engagerait des réponses plus complètes.
- Se rapprocher d'un formateur pour clarifier les notions de séquence, séance, compétence et objectif

TOUTES LES VOIES DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES A L'EXCEPTION DU 1^{ER} INTERNE

Session 2024 Épreuve écrite d'admissibilité

Rapport de jury - Français 2024

1. Le sujet

Les 2 premières parties du sujet étaient consacrées à l'étude de la langue comme l'an dernier mais **la forme de plusieurs questions a changé**. De plus, des aides ont été données dans certaines questions : par exemple « *Relevez trois procédés lexicaux (comparaisons ou métaphores, champs lexicaux...) qui caractérisent le travail de l'écrivain. Vous justifierez votre choix* ». Le fait d'avoir indiqué comparaison, métaphore et champ lexical tout en demandant 3 réponses a conduit l'immense majorité des candidats à choisir ces 3 procédés ; la question relevait donc d'un simple relevé et pas d'une identification de procédés d'écriture. Une question portant sur la ponctuation avait, elle aussi, une forme originale : il était demandé d'expliquer la valeur des virgules dans des phrases du texte ; les candidats ont eu des difficultés à répondre parfaitement, sans doute même ceux qui s'étaient préparés à l'épreuve puisque la question n'avait jamais été posée précédemment.

Certaines questions étaient très simples : par exemple « *Réécrivez cette phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition coordonnée* » pour laquelle il suffisait d'insérer une conjonction de coordination entre les deux propositions déjà données.

Le texte support était un beau texte littéraire qui traitait de l'écriture de manière métaphorique ; la question posée était une vraie question de français, demandant des références culturelles centrées sur la littérature, générale ou de jeunesse. Beaucoup de candidats n'en ont pas perçu la profondeur. De très nombreuses copies ont aussi fait un contresens à propos des pouvoirs de l'écriture, considérant que le pouvoir sur le lecteur en faisait partie. Ils n'ont ainsi pas pris le mot « écriture » dans son sens dynamique, qui évoque l'action d'écrire.

2. Etude de la langue (6 points)

Les réussites sont très diverses selon les questions, ce qui s'explique par des degrés de difficulté différents des questions ; identifier des temps simples, donner la fonction d'un groupe sujet ou d'un COD, coordonner deux phrases sont des exercices faciles. En revanche, subordonner deux propositions et en donner la fonction, donner la valeur d'un conditionnel présent ou donner la nature des mots « cependant », « ce » et « pendant » a posé problèmes à bon nombre de candidats qui témoignent de **lacunes concernant les notions linguistiques et la terminologie grammaticale**. De plus un nombre significatif de copies, celles qui sont éliminées généralement, montrent des **lacunes** qui interrogent sur la possibilité de ces candidats à enseigner la langue française quelques mois plus tard.

Certaines copies, en revanche, montrent que les candidats se sont préparés très sérieusement et ont de solides connaissances dans tous les domaines de la langue. Si la culture nécessaire pour la partie III s'inscrit dans un apprentissage long, la maîtrise des fondamentaux dans le domaine de l'étude de la langue est possible avec un travail régulier et sérieux.

Ex. 1 : Le présent du conditionnel est souvent identifié comme un futur. Une grande majorité des candidats n'a pas su identifier le temps et le mode de « serait » (conditionnel présent de l'indicatif ou présent du conditionnel) : ils confondent mode et temps.

Ex. 2 : Des confusions entre nature et fonction.

Dans « c'est un aveu », "c" n'est pas identifié comme le sujet de "est" dans 40 % des copies corrigées (externe public)

Le groupe infinitif complet "vivre, sans l'écriture" est identifié comme sujet dans une très petite minorité des copies.

Ex. 3 : Cette question a posé problème à la majorité des candidats ; elle a montré la difficulté

évaluée par les candidats à utiliser le métalangage grammatical pour analyser et expliquer un point de langue.

Ex. 4 : Les fonctions de sujet, de COD et de CCL sont identifiées dans la majorité des copies même si l'identification est souvent incomplète : la précision "du verbe passe" pour le sujet et le COD est très souvent absente. Les manipulations proposées pour les identifier relèvent dans les 3/4 des copies de la "recette de cuisine" ou de « trucs » : « poser la question qui est-ce qui ? », « poser la question quoi ? », « où ? ». Cette partie de l'exercice est massivement échouée car peu de candidats connaissent les manipulations syntaxiques (déplacement suppression, pronominalisation, encadrement pour les fonctions à identifier dans cette question) qu'il est possible de convoquer pour justifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots dans une phrase.

Ex. 5 : La transformation d'une des propositions en proposition coordonnée est réussie. Par contre, la transformation d'une des propositions en proposition subordonnée est très largement échouée, d'autant que l'identification de sa fonction précise représente une difficulté pour la quasi unanimité des copies.

Ex. 6 : La majorité des candidats abordent cet exercice sous l'angle d'une explication sémantique et non d'une analyse grammaticale. Ainsi « pendant » apparaît peu comme une préposition introduisant le GNP CCT « pendant des mois » et « cependant » est rarement analysé comme adverbe.

6

3. Lexique et compréhension lexicale (3 points)

L'analyse du sens du mot « apatride » a montré d'inquiétantes lacunes, à la fois dans l'identification du sens premier et dans la compréhension du sens métaphorique en contexte.

De nombreuses copies révèlent une confusion entre « mots de la même famille » et « synonyme ». En ce qui concerne les procédés stylistiques, la rédaction de l'explication est très souvent laborieuse, voire absente.

4. Réflexion et développement (11 points)

Forme de l'écrit

La consigne « vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée » indique que les codes formels d'une dissertation sont à respecter. Or quelques candidats structurent même leur copie avec des titres de paragraphe et une numérotation.

Dans l'introduction, on ne retrouve pas systématiquement l'annonce du thème, l'ancrage du sujet dans le texte, la problématique et l'annonce du plan.

Les parties se résument trop souvent à un seul paragraphe, sans lien de transition. Trop peu de candidats donnent à voir la progression de leur réflexion et assurent dans le développement le guidage du lecteur en utilisant des connecteurs (logiques et organisationnels).

Dans la conclusion, de nombreux candidats éprouvent des difficultés à synthétiser le développement et à proposer une ouverture pertinente par rapport à la réflexion conduite.

Contenu

La consigne invitait les candidats à mettre en lumière les différents pouvoirs de l'écriture. De ce fait, les candidats qui se sont intéressés à la réception de l'écrit côté lecteur ont été pénalisés (hors sujet).

Il était par ailleurs demandé de prendre appui sur le texte de Lola Lafon, mais aussi de ses propres lectures et réflexions personnelles. Il était donc attendu que le candidat témoigne d'une réflexion et d'une culture littéraire de nature à répondre aux attentes.

Dans trop de copies, les développements témoignent d'une succession de vagues idées (ex : l'écriture permet de s'évader, de témoigner) sans appui sur des références littéraires même si certains candidats témoignent d'une vraie culture en ce domaine. Le sujet portant sur l'écriture, il était peu pertinent de convoquer d'autres références que celles tirées de la littérature. Or, certaines copies se sont révélées pauvres en références. Par ailleurs, lorsqu'un ouvrage de littérature est convoqué, le jury apprécie de

trouver des éléments démontrant qu'il est réellement connu ; se contenter de donner le titre d'un ouvrage sans expliciter pourquoi il est convoqué est insuffisant.

Dans un certain nombre de copies, il est fait référence au domaine des mondes fictifs, des aventures extraordinaires, de l'univers de la magie (Harry Potter, Games of Thrones). Ce domaine est intéressant mais ne doit pas constituer la seule référence pour des futurs professeurs des écoles. Certains candidats ont tenté de pallier leur manque de connaissances littéraires par des liens avec les inscriptions sur les grottes de Lascaux ou l'écriture musicale ; l'effet de ces convocations est évidemment très limité.

5. Maîtrise de la langue

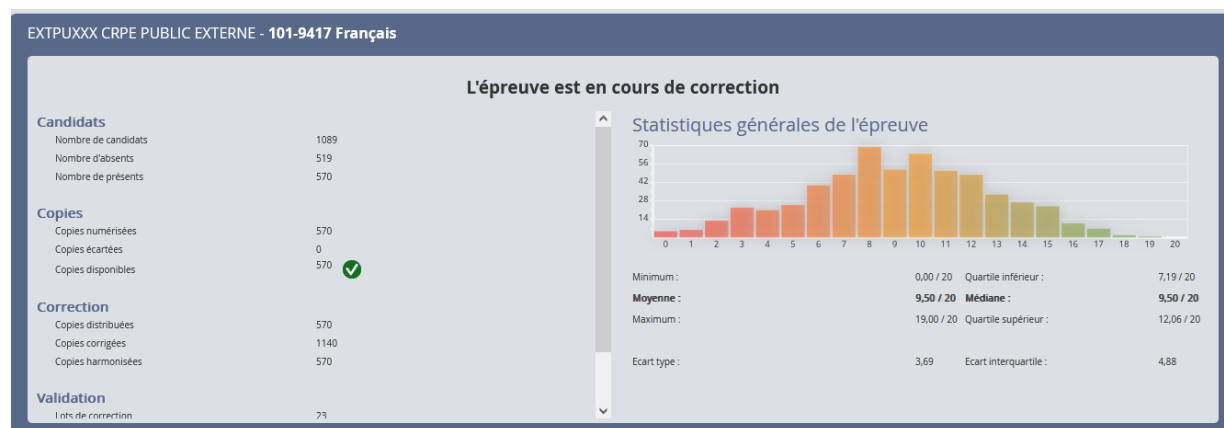
Pour l'orthographe lexicale et grammaticale, les correcteurs avaient la possibilité de retirer un maximum de 3 points sur l'ensemble de la copie (0,125 point par erreur du type accord sujet-verbe, accord dans le GN, lexique courant). De manière générale, le jury déplore une défaillance des candidats en orthographe. (ou une absence de relecture sérieuse). Sur l'ensemble des copies, c'est en moyenne 1,5 qui a été retiré avec un quart des candidats qui a perdu plus de 2 points.

Erreurs les plus fréquentes :

- Accords (« des champs lexical », « des journals de bords », « ils les découvre », « mettre fin au guerre »)
- Orthographe des mots courants (« un veccu, le language, dificile ») ou des mots présents dans le texte (« ferailler » mal orthographié une fois sur deux)
- Erreurs de copie : le nom de l'auteur du texte-support est parfois mal écrit alors qu'il est donné
- Terminaison des participes passés (« un travail accomplit »)
- Construction des phrases (« malgré que »), absence de la double négation, traces d'oralité, accents droits ou systématiquement mal positionnés, ...

6. Résultats

- Moyenne public externe = 9,50/20 Médiane = 9,50/20



- Moyenne privé externe = 7,33/20 Médiane = 6,75/20
- Moyenne public 3ème concours = 7,97/20 Médiane = 8,50/20
- Moyenne CRPE privé 2d concours interne = 9/20 Médiane = 9,63/20
- Moyenne public 2d concours interne = 8,33/20 Médiane = 8,88/20

L'épreuve disciplinaire de français a permis discriminer les candidats et de repérer ceux qui ne seront pas en mesure d'enseigner la langue de façon satisfaisante.

7. Conseils aux candidats

- Soigner le geste graphique et la présentation de la copie. Un professeur des écoles doit être en mesure de proposer une écriture manuscrite adaptée à ses futures missions ;
- Avoir une orthographe maîtrisée car les erreurs sont systématiquement sanctionnées. Il n'est en effet pas acceptable pour un professeur des écoles d'avoir des lacunes sur les connaissances de base en orthographe. Il faut toujours se garder quelques minutes en fin d'épreuve pour relire la copie ;
- Savoir présenter clairement son propos. Eviter de rédiger des paragraphes confus dans lesquels les correcteurs doivent rechercher les éléments de réponse, éléments qui sont quelquefois noyés parmi d'autres non demandés. Ne pas hésiter à proposer des tableaux pour répondre aux questions lorsque cela s'avère pertinent ;
- Analyser avec soin les formulations des questions posées, à la fois dans les sessions précédentes et dans celle de 2024 où plusieurs questions étaient originales sur la forme et le contenu. Maîtriser des connaissances liées à la langue, c'est être capable de les mobiliser sous des formes variées ;
- Pour la partie 3 : rédiger un écrit à partir d'un plan qui doit apparaître clairement. L'introduction doit rappeler l'idée directrice du texte support. Le guidage du lecteur doit être assuré par le candidat qui aura recours à des connecteurs logiques et qui organisera son écrit en paragraphes. La conclusion doit être en adéquation avec le développement et en faire une brève synthèse ;
- Afin de se préparer à la troisième partie de l'épreuve de français, les candidats devraient s'intéresser aux thématiques traitées dans la sous-partie « Culture littéraire et artistique » du programme du cycle 4, lire des ouvrages (littérature de jeunesse, littérature générale) et collecter des connaissances culturelles plus larges (connaissances cinématographiques, connaissances picturales, connaissances issues de la vie courante, connaissances sociologiques, ...) en lien avec ces thématiques ;
- Acquérir des connaissances linguistiques, savoir manipuler le métalangage grammatical et l'utiliser à propos. Le jury rappelle que la terminologie qui fait référence est celle du guide *La grammaire du français, Terminologie grammaticale* paru en juin 2021 (cf Eduscol) ;
- Eviter de faire référence à une œuvre littéraire sans réel rapport avec le sujet et ne pas se contenter d'en donner le titre.

Remarque sur le sujet :

Quelques scories dans l'énoncé du sujet :

- Exercice 1, partie A, q1 : « déterminer une valeur approchée par excès au mm ... », c'est LA car il n'y en a qu'une.
- Exercice 1, partie B, q3 : on peut construire des situations dans lesquelles l'affirmation est exacte. La question peut donc induire en erreur le candidat.

Exercice 1 : Le pluviomètre

De manière générale, cet exercice a été plutôt bien réussi. Mais, les arrondis ou valeurs approchées ne sont pas toujours maîtrisés. Les candidats doivent globalement être plus vigilants dans leur utilisation des unités : soit elles sont toutes écrites dans les calculs, soit les calculs sont effectués uniquement avec des nombres et on rajoute l'unité dans l'expression de la réponse.

Pour la **partie A**, les candidats ne maîtrisent pas tous les formules pour calculer le périmètre d'un cercle ou encore le volume du cylindre. La consigne n'est pas toujours bien comprise, notamment pour l'arrondi au cL d'une valeur exprimée en litres. La question 3 (analyse de courbe) est facilitée par le non justification de la réponse. La mise en mots de l'argumentation aurait probablement révélé des faiblesses chez les candidats.

Dans la **partie B**, des confusions entre moyenne et médiane. A noter que la formulation de la question 3 a fortement déstabilisé de nombreux candidats.

Exercice 2 : Les affirmations

1. Affirmation 1 : les candidats ne semblent pas du tout à l'aise avec le vocabulaire « nombre rationnel, décimal, ... »
2. Affirmation 2 : des confusions inquiétantes entre quotient et différence, voire entre quotient et somme. Un manque d'entraînement à la justification rigoureuse des réponses est perceptible. De nombreux candidats considèrent que quelques exemples suffisent à justifier, ce qui n'est pas correct. L'idée qu'un quotient est inférieur au dividende est majoritairement répandue.
3. Affirmation 3 : c'est la plus complexe à traiter car elle nécessite une algébrisation de la démarche. Aucun candidat n'a cherché à montrer qu'en faisant le calcul dans les 4 cas possibles (nombre pair x nombre pair, nombre impair x nombre pair, nombre pair x nombre impair, nombre impair x nombre impair) on pouvait conclure. On retrouve encore ici un manque d'entraînement à la justification rigoureuse des réponses. De nombreux candidats considèrent que quelques exemples suffisent à justifier leur réponse. Pourtant ce résultat à justifier relève d'une connaissance élémentaire sur les nombres entiers. Mais la définition d'un nombre impair est approximative, très souvent exprimée par "n+1".
4. L'affirmation avec la représentation graphique a été très bien réussie. Elle s'appuie essentiellement sur une démarche calculatoire sur les coordonnées des points, la pente de la droite.
5. Affirmation 5 : les candidats ont majoritairement utilisé le théorème de Thalès sans forcément préciser qu'il s'agissait de la réciproque afin d'établir le parallélisme des deux segments. Très peu ont utilisé les triangles semblables.

Exercice 3 : Les dés

Les candidats qui réalisent des tableaux d'issues ou des arbres répondent le mieux aux différentes questions. Certains candidats envisagent le problème sans tenir compte des deux dés. La notion d'équiprobabilité est très peu mentionnée par les candidats, qui la considèrent probablement trop souvent comme implicite.

Dans la **partie A**, nous regrettons que les candidats ne soignent pas davantage leurs tracés. Les patrons dessinés étaient majoritairement en T ou en croix. Quelques candidats dessinent un cube en perspective au lieu d'un patron.

Dans la **partie B** (calcul de probabilités), la majorité des candidats a utilisé un tableau pour répondre aux questions, ce qui permet de justifier les réponses. Cette année, presque toutes les réponses ont été données sous forme de fraction, ce qui tend à prouver une évolution dans le bon sens du calcul de probabilités.

La **partie C** a été moins bien réussie que la partie B car correspondant à une expérience aléatoire peu étudiée.

Exercice 4 : La course longue

La **partie A** a été plutôt bien réussie. Pas de problème particulier dans le passage de m/min en km/h. Dans la question 3, quelques candidats expriment la distance que parcourt en moins Joris par rapport à Lola !! Le pourcentage calculé correspond donc à la baisse entre les deux distances (15%) plutôt qu'à l'augmentation (18%).

Dans la **partie B**, les candidats ont souvent utilisé les signes « X et : » plutôt que « * et / ». De ce fait, les formules ne fonctionnent pas dans Excel. L'écriture du signe = dans les formules du tableur semblent désormais acquises.

Dans la question 3, quelques erreurs de calcul liées à l'oubli d'une donnée.

Dans la **partie C**, attention aux arrondis ! La **question 2** n'a été que très peu traitée, et plutôt par les très bons candidats, elle nécessitait une mise en équation de la situation. Celle-ci a été difficile et peu aboutie par les candidats.

Exercice 5 : Le géoplan

Cet exercice, assez long, n'a pas toujours été traité en entier, peut-être faute de temps. De nombreux candidats ont eu du mal à justifier leurs réponses.

Dans la **partie A**, les **questions 1 et 2** ont été bien réussies même si parfois les justifications manquaient de clarté : la justification des 12 carrés est réussie dans l'ensemble, souvent appuyée par la schématisation et la représentation graphique du problème. La majorité des candidats peine ensuite à sortir de la réponse empirique pour problématiser la situation.

Les **questions 3 et 4**, quant à elles, ont été massivement échouées. Dans la question 4, les candidats donnent rarement la solution entière suite à l'inéquation. Ce qui prouve qu'ils ont des difficultés à analyser les résultats de leurs calculs.

La **partie B** a été plutôt bien réussie, à l'exception de la **question 3** (programme Scratch). Les candidats confondent la notion d'aire et celle de périmètre et rencontrent des difficultés dans l'utilisation de la racine carrée et l'expression d'une valeur approchée dans la réponse. La plupart des candidats qui traite cette question utilisent le théorème de Pythagore, très peu connaissent la formule permettant de calculer la mesure de la diagonale d'un carré.

Dans une grande majorité de copies, les valeurs données pour être substituées aux lettres A, B et C dans le script du logiciel « Scratch » sont assorties d'unités (degrés, picots, ...).

Conseils aux candidats

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de la qualité de la rédaction. Répondre à une question par une phrase permet au correcteur de vérifier la compréhension du candidat. Le calcul (avec l'unité de mesure) ne saurait suffire. Comme les années dernières, la qualité de la maîtrise de la langue par les candidats a questionné le jury. Le choix a été fait de sanctionner jusqu'à un point de malus une maîtrise trop approximative.

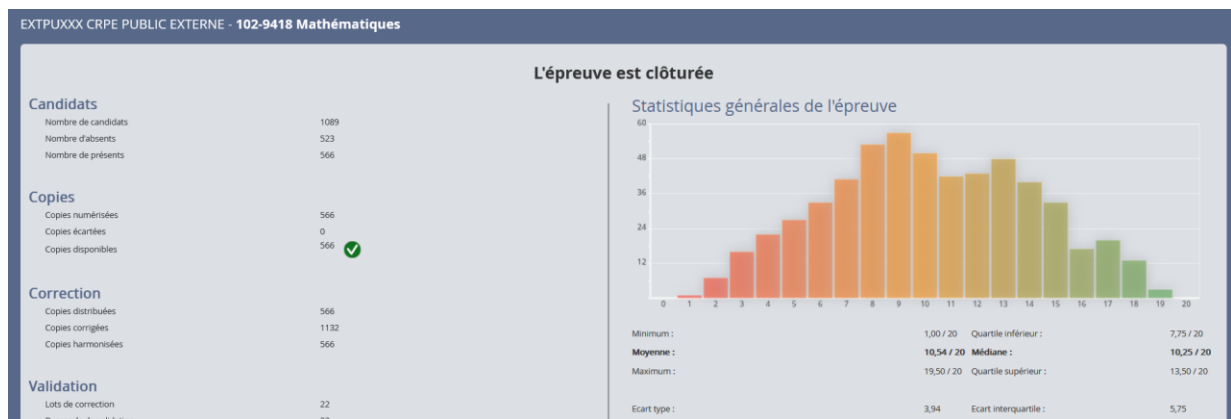
Il est recommandé de proposer des réponses concises, justifiées par des éléments mathématiques, de bien séparer les calculs effectués des écrits littéraux (par exemple, éviter "Je calcule le périmètre avec la formule $2\pi R = 2 \times \pi \times 8 = 16\pi = \dots$ " et préférer "Je calcule le périmètre grâce à la formule $2\pi R$ en sachant que le rayon est égal à 8 cm : 'à la ligne' $2 \times \pi \times 8 = 16\pi = \dots$ ".) La remarque précédente s'enrichit de la question des unités dans les lignes de calcul : les unités doivent être mentionnées dans les phrases-réponses ; les mettre dans les calculs est correct mais alors il est recommandé d'associer l'unité à la valeur de la mesure ($2 \times \pi \times 8$ cm et non pas $8 \times 2 \times \pi$ cm) mais peut générer une surcharge et des erreurs d'écriture.

Il faut renforcer les connaissances mathématiques trop fragiles chez beaucoup de candidats :

- le calcul littéral (mise en équation, utilisation de formules) est peu abordé et souvent mal traité,
- des raisonnements sont peu élaborés, parfois uniquement à partir du traitement de quelques exemples,
- les démarches sont difficiles à mettre en mots, des justifications confuses qui démontrent un faible niveau de maîtrise des fondements de mathématiques élémentaires.

Résultats :

- . Moyenne public externe = 10,54/20 Médiane = 10,25/20



- Moyenne privé externe = 8,11/20 Médiane = 8,25/20
- Moyenne public 3ème concours = 9,40/20 Médiane = 9,25/20
- Moyenne CRPE privé 2d concours interne = 10,25/20 Médiane = 9,75/20
- Moyenne public 2d concours interne = 8,54/20 Médiane = 9,13/20

Rapport de jury – Epreuve écrite d'application 2024

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Pour cette session 2024, les candidats se répartissent de la manière suivante :

	Sciences et technologie	Histoire - Géographie / EMC	Arts	Total
CRPE externe public	227	280	57	564
CRPE externe privé	9	18	4	31
CRPE 3 ^{ème} concours	54	49	22	125
CRPE 2 nd interne public	14	13	7	34
CRPE 2 nd interne privé	1	3	2	6
Total	305	363	92	760

La note moyenne de cette épreuve écrite d'application pour cette session 2024 est de 10,69/20 :

- 12,44 pour le domaine sciences et technologie ;
- 8,29 pour le domaine histoire, géographie et EMC ;
- 11,35 pour les arts.

48 candidats, soit 6.32 %, n'ayant pas eu une note supérieure à 05/20 sont éliminés.

En HG/EMC, 37 candidats éliminés, soit 10,19%

Epreuve écrite d'application en sciences et technologie :

Le sujet comporte 24 questions dont 10 de nature didactique ou pédagogique, repérées par un astérisque : Q3, Q5, Q6, Q11, Q14, Q15, Q20, Q21, Q22 et Q23.

Le sujet porte sur le thème « L'escrime, un sport historique des jeux Olympiques ».

Il rappelle que l'escrime est un sport de combat qui fait partie des 5 sports à avoir toujours figuré au programme olympique depuis 1896 (date de la création des jeux olympiques modernes par Pierre de Coubertin).

Le sujet est constitué de trois parties indépendantes.

La première, notée sur 7,25 points, comporte 8 questions. Elle est en lien avec la thématique « Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent » dans les programmes de sciences et technologie cycle 3. Elle porte sur l'alimentation du sportif et le fonctionnement de l'organisme lors de l'effort physique.

La deuxième partie, sur 6,25 points, comporte 7 questions. En lien avec la thématique « Les objets techniques au cœur de la société » et aborde le système de repérage électronique des touches avec et sans fil ainsi que la programmation du système d'affichage.

La dernière partie, sur 6,5 points, comporte 9 questions. Elle est en lien avec la thématique « Matière, mouvement, énergie, information », plus particulièrement avec la partie « Signal et information ». Elle se compose de trois sous-parties : la première aborde les notions de circuits électriques ouvert et fermé. La deuxième sous-partie aborde la notion de matériau conducteur ou isolant électrique. La dernière sous-partie consiste en une seule question invitant à calculer un volume en utilisant les notions de masse et de masse volumique d'un matériau. Cette question, impliquant un calcul posé d'une division avec des décimaux, est massivement échouée, et même non traitée par un grand nombre de candidats. 73 candidats sur 305 passant l'épreuve n'ont pas abordé cette question.

Les questions Q1, Q7, Q9 et Q10 ont été traitées par tous les candidats. Elles ont été réussies respectivement à 72 %, 82 %, 62 % et 70 %.

Un grand nombre de candidats ont consacré une page entière, voire plus, à répondre en détail à la première question, en décrivant chaque famille d'aliments de manière exhaustive, alors qu'il suffisait de répondre que l'apport énergétique est insuffisant et qu'il manque de féculents ou céréales et dérivés.

La question Q11, d'ordre didactique, qui consiste à identifier, en se référant au document annexe 1, l'attendu de fin de CM ciblé par l'enseignant, est la mieux réussie par les candidats.

• **Résultats :**

Concours	Présents	Moyenne /20	Médiane /20	Pourcentages			
				Notes < 10	Dont ≤ 5	Notes ≥ 10	Dont > 15
Externe public	227	12.73	13.00	15.42 %	0.88 %	84.58 %	21.59 %
3 ^{ème} concours public	54	11.49	11.50	25.93 %	1.85 %	74.07 %	12.96 %
Second concours interne public	14	11.80	11.00	28.57 %	0.00 %	71.43 %	14.29 %
Externe privé	9	11.39	11.25	33.33 %	0.00 %	66.67 %	0.00 %
Second concours interne privé	1						
Ensemble des candidats	305	12.44	12.75	18.36 %	0.98 %	81.64 %	19.34 %

Les notes varient entre 3,25/20 et 18,50/20.

3 candidats ont été éliminés : 2 au CRPE public externe et 1 au 3^{ème} concours interne public.

- **Appréciations du jury concernant les prestations des candidats éliminés :**

L'analyse des performances des candidats éliminés révèle plusieurs domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires. Les points suivants résument les principales lacunes constatées :

- Traitement incomplet des questions : une grande partie des questions du concours n'a pas été traitée, avec un taux d'omission atteignant 50% pour deux des trois candidats éliminés. Cela souligne une préparation insuffisante aux différentes thématiques abordées
- Maîtrise insuffisante des concepts en jeu : les candidats éliminés ont montré des difficultés à saisir et à appliquer les concepts scientifiques, didactiques et pédagogiques essentiels pour l'exercice de la profession d'enseignant.
- Analyse et interprétation limitées des informations fournies : les candidats éliminés ont eu du mal à analyser et à exploiter adéquatement les informations contenues dans le sujet du concours. Cette faiblesse dans la capacité à extraire et à exploiter des données importantes pourrait affecter leur capacité à concevoir et à adapter leur enseignement aux besoins spécifiques de leurs élèves.
- Difficultés d'expression écrite : l'écriture de certains des candidats éliminés n'était pas lisible, et présentait en outre des faiblesses en orthographe et en syntaxe. La communication claire et efficace est essentielle pour un enseignant, et ces lacunes pourraient entraver la transmission des connaissances aux élèves ainsi que la coopération avec les autres membres de la communauté éducative.

- **Prestation des candidats et conseils :**

Le jury a identifié, comme dans les sessions précédentes, trois catégories distinctes de candidats à l'épreuve écrite d'application en sciences et technologie. Ces catégories sont les suivantes :

1. Candidats bien préparés

Les candidats les mieux classés ont démontré une solide préparation, possédant des connaissances scientifiques approfondies et une bonne compréhension des programmes ainsi que de la démarche d'investigation. Leurs réponses révèlent une maîtrise des concepts scientifiques abordés dans le sujet, une capacité à analyser les situations proposées avec pertinence, et une aptitude à concevoir des activités pédagogiques adaptées et appropriées pour les élèves. De plus, leurs réponses sont structurées, cohérentes et faciles à lire.

2. Candidats moyens

Les candidats qui se situent dans la catégorie moyenne présentent des connaissances limitées et une vision assez vague des objectifs d'enseignement dans le contexte de l'école primaire. Bien que leurs réponses soient parfois satisfaisantes, elles témoignent d'un manque de précision et de profondeur dans la compréhension des enjeux liés à l'enseignement des sciences à l'école primaire.

3. Candidats fragiles

Les candidats les moins bien classés ont montré une connaissance très superficielle des programmes et des difficultés importantes à expliciter les concepts scientifiques abordés dans le sujet. Certains candidats ont rédigé des réponses succinctes qui laissaient à désirer en termes de rigueur scientifique, tandis que d'autres copies témoignaient de connaissances orthographiques et grammaticales insuffisantes. De plus, ces candidats ne maîtrisent pas la démarche d'investigation en général et n'ont pas été en mesure de proposer des activités de classe pertinentes, structurées et bien contextualisées.

En conclusion, la préparation inégale des candidats est évidente, avec des résultats allant de candidats très bien préparés à ceux qui semblent avoir négligé leur préparation à cette épreuve.

Epreuve écrite d'application en histoire – géographie - EMC :

Les deux composantes retenues cette année sont l'histoire et l'EMC.

Composante Histoire :

Le sujet porte sur « La France, des guerres mondiales à l'Union Européenne » point au programme de cycle 3. L'ensemble de la composante est noté sur 14 points.

La première partie porte sur le personnage de Simone Veil, point d'appui pour enseigner la thématique donnée. Il est demandé aux candidats de :

- mettre en lien de façon explicite les éléments du programme et la biographie de Simone Veil :
 - Simone Veil, rescapée du génocide des Juifs
 - Simone Veil, actrice de la construction européenne
- préciser le contexte historique : 2nde Guerre mondiale et construction européenne.
Ex : La France entre 1940 et 1944 : défaite en juin 1940, armistice le 22 juin, pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet, collaboration, statut des Juifs (octobre 1940) port de l'étoile jaune dans la zone occupée en juin 1942, la Résistance, invasion de la zone libre en novembre 1942). La Shoah : « solution finale » décidée par le III^e Reich en janvier 1942, déportation de 75.000 Juifs de France vers des centres de mise à mort à partir de mars 1942, rafle de Vélodrome d'Hiver les 16-17 juillet 1942).
Pour la construction européenne : la Déclaration Schuman du 9 mai 1950, la création de la CECA en 1951, le Traité de Rome et la création de la CEE en 1957, l'élargissement de 6 à 9 pays membres de 1973, la première élection du Parlement européen au suffrage universel en 1979, la signature des accords de Schengen en 1985, celle du traité de Maastricht en 1992, qui crée l'Union Européenne.

La seconde partie porte sur l'élaboration d'une séquence d'apprentissage basée sur les deux repères annuels de programmation prévus dans le thème 3 du programme de CM2.

⇒ Le personnage de Simone Veil permet d'évoquer les deux repères annuels de programmation prévus dans le thème 3 du programme de CM2. Le candidat est invité à proposer une séquence d'enseignement sur le repère « Deux guerres mondiales au XX^e siècle ».

Le personnage de Simone Veil permet également d'aborder le second repère annuel de programmation : « la construction européenne ». On valorisera le candidat qui le mentionnerait.

Il est demandé aux candidats de proposer une séquence construite de manière cohérente, des titres de séance explicites, et un nombre et un choix de compétences réalistes. Enfin, les candidats doivent, à partir de documents imposés (planches de BD) présenter leur exploitation pédagogique.

Composante EMC :

Le sujet porte sur le thème « Egalité filles/garçons » du programme de la classe de CM2. L'ensemble est noté sur 6 points.

Il est demandé aux candidats de préparer une séance sur la thématique et de choisir un ou deux documents (ou extrait(s) de document) du dossier et de justifier son choix ; détailler l'exploitation pédagogique qui en sera faite.

Pour la composante Histoire, des connaissances précises étaient à mobiliser, le sujet ne pouvait pas être traité uniquement à l'aide des documents (documents iconographiques, planches de BD).

Points forts relevés :

- **Maîtrise du sujet et des programmes** : certaines copies montrent une bonne compréhension du sujet et des attendus des programmes, avec des propositions d'activités pédagogiques intéressantes et variées.

- **Structure et présentation** : les copies bien notées sont souvent structurées sous forme de tableaux, de fiches de préparation, démontrant des connaissances et une réflexion approfondie sur le sujet.

- **Différenciation pédagogique** : elle est présente dans certaines copies, avec des questionnaires pour certains élèves et des consignes claires.

Points faibles identifiés dans les copies les plus fragiles/candidats éliminés

- **Connaissances historiques limitées** : la majorité des candidats montrent des connaissances personnelles limitées et imprécises, notamment sur des sujets comme la Seconde Guerre mondiale et l'Union européenne.

- **Analyse et utilisation des documents** : les documents du corpus sont peu analysés et leur emploi rarement justifié. Les candidats utilisent souvent les documents comme simples illustrations sans approfondir leur pertinence pédagogique.

- **Distinction entre objectifs et compétences** : beaucoup de candidats confondent objectifs, connaissances et compétences, et peinent à articuler ces éléments dans leurs séquences pédagogiques.

- **Langue et expression écrite** : une partie des copies souffre de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe, rendant parfois les intentions des candidats peu compréhensibles.

- **Propositions pédagogiques insuffisantes** : les séquences proposées manquent souvent de précision, notamment concernant le rôle de l'enseignant, les modalités de travail et la place de la différenciation.

- **Hors-sujet et incompréhensions** : certains candidats présentent des séquences hors-sujet (par exemple, en traitant de la Première Guerre mondiale alors que ce n'était pas attendu) et montrent une incompréhension des exigences de l'épreuve.

Recommandations pour les candidats

- **Lecture attentive des sujets** : il est crucial de lire attentivement le sujet et de répondre point par point aux questions posées.

- **Justification des choix pédagogiques** : les candidats doivent justifier leurs choix de documents et d'activités en expliquant leur intérêt pédagogique.

- **Clarté dans la présentation** : adopter une présentation claire et structurée, de préférence sous forme de tableau, pour les séquences et les séances.

- **Maîtrise des connaissances** : renforcer les connaissances historiques et pédagogiques pour éviter les confusions et les hors-sujets.

- **Trace écrite détaillée** : proposer des traces écrites détaillées et variées pour démontrer la progression des apprentissages.

En résumé, les copies révèlent une maîtrise inégale des connaissances historiques et des compétences pédagogiques.

Les candidats sont encouragés à approfondir leur compréhension des programmes, à justifier leurs choix et à structurer clairement leurs propositions pour répondre efficacement aux exigences de l'épreuve.

- **Résultats :**

Concours	Présents	Moyenne /20	Médiane /20	Pourcentages			
				Notes < 10	Dont ≤ 5	Notes ≥ 10	Dont > 15
Externe public	280	10,72	11	40,71 %	6,79 %	59,29 %	14,46 %
3 ^{ème} concours public	49	7,96	8	71,43 %	24,49 %	28,57 %	0,00 %
Second concours interne public	13	7,96	7	76,92 %	15,38 %	23,08 %	0,00 %
Externe privé	18	7,83	8	72,22 %	22,22 %	27,78 %	0,00 %
Second concours interne privé	3	7	-	100 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ensemble des candidats	363	8,29	-	72,26 %	10,19 %	27,74 %	2,89 %

Epreuve écrite d'application en arts :

Le sujet :

- Composante éducation musicale : le sujet demande de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 3, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les deux points de programme suivants :
 - Ecouter, comparer et commenter
 - Explorer, imaginer et créer
- Composante arts plastiques : le sujet demande de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 1. Les éléments fournis dans le dossier documentaire constituent des points d'appui précieux pour les candidats.

- Les sujets des deux composantes étant similaires, les candidats qui ont réussi dans une composante ont réussi dans l'autre. L'inverse est également vrai : la méconnaissance des invariants a desservi certains candidats.

- La réalisation de fiches de préparation permet aux candidats d'exercer leur sens critique sur le corpus de documents proposés dans le sujet, et aux correcteurs d'apprécier leurs capacités à se projeter dans une situation d'enseignement. La fiche de préparation de séance est un sujet intéressant pour analyser la capacité du candidat à prendre des informations pertinentes, justifier ses choix, expliciter des connaissances pédagogiques générales, proposer une démarche adaptée aux attendus des enseignements artistiques et faire preuve de culture personnelle.

- Le sujet permet de mesurer les connaissances des candidats liées aux programmes, à la pédagogie et aux arts en général.

- Les sujets dans les deux composantes étaient accessibles. Les candidats ont globalement répondu à la demande de réalisation de fiches de préparation.

En éducation musicale, même si les candidats ne connaissaient pas l'œuvre, ils pouvaient proposer un travail rythmique de percussions corporelles. Les documents joints au dossier donnaient assez d'informations pour présenter un travail faisant référence aux programmes, les guidaient sur un sujet plutôt évident (rythme/volume). Toutefois, les candidats ne prennent pas suffisamment appui sur ces documents.

En arts plastiques, le sujet et les documents proposés permettaient au candidat de construire aisément une séance autour du volume et de faire le lien avec les programmes. Les deux œuvres, même si elles étaient inconnues pour le candidat, permettaient d'entrer dans le sujet et de le comprendre. Cependant, le travail en volume lié à la collecte de matériaux n'a pas été compris par une partie des candidats, les propositions s'orientaient alors vers des compositions en aplat avec du matériel de récupération ou autour du genre du portrait.

- Proposer une situation en cycle 3 et l'autre en maternelle permet d'évaluer la compréhension des programmes et la capacité à proposer une séance adaptée.

- Le sujet en arts plastiques ~~aurait gagné à être précisé. Il était demandé~~ demandait une fiche de préparation, mais il n'était pas précisé qu'il s'agissait d'une séance. Ayant déjà présenté une séance en éducation musicale, certains candidats ont présenté une séquence.

• **Prestation des candidats :**

Première partie : éducation musicale

- La dimension active de l'écoute, suggérée par le sujet, a été globalement investie par les candidats. L'explicitation adaptée de l'écoute active a été appréciée.
- La dimension de la création sonore n'était pas toujours présente.
- La majeure partie des candidats a compris l'orientation vers un travail rythmique. Cependant, la place du jeu rythmique pour nourrir la création n'est que peu évoqué.
- La dimension du cycle 3 est bien citée dans les copies, pour autant, les séances proposées sont souvent trop faciles pour ce cycle et correspondent à ce qui pourrait être fait en cycle 1.
- Les différentes phases des séances proposées sont plutôt cohérentes même si la structuration d'une séance en éducation musicale a posé des difficultés à certains candidats : la démarche d'apprentissage,

notamment dans le domaine rythmique, est généralement peu réaliste (manque d'étapes, de réelle méthode).

- Dans la construction de la fiche pédagogique, l'ancrage dans les programmes est indispensable.
- Dans la démarche artistique, ne pas éluder l'étape des restitutions qui est fondamentale (exemples : concert, captation vidéo, prestation publique).
- La notion de progressivité des apprentissages n'est pas assez développée.
- L'évaluation n'est que très peu envisagée : il faut anticiper quelques critères d'évaluation.
- Très peu de candidats connaissent l'œuvre de référence du programme.
- Des confusions sont notées dans l'utilisation de certains termes spécifiques : pulsation, rythme, tempo. La confusion entre rythme et pulsation est fréquente.
- Les références artistiques complémentaires dans une démarche d'ouverture culturelle sont appréciées car elles démontrent une appétence pour le domaine artistique. Cependant, elles doivent être pertinentes, citées précisément avec titre de l'œuvre et nom du compositeur ou interprète.
- Peu de prolongements interdisciplinaires artistiques ont été présentés (par exemple : le tango pouvait aussi être abordé en EPS, en géographie, en arts plastiques).

Deuxième partie : arts plastiques

- Les candidats ont souvent tenu compte des documents de référence et les ont plutôt bien exploités, notamment les deux premiers. Le lien avec les programmes et les compétences travaillées est souvent oublié. Le document 4 était pourtant une aide précieuse. Dans la construction de la fiche pédagogique, l'ancrage dans les programmes est indispensable.
- Les connaissances en didactique des arts plastiques sont faibles. Certains candidats ne semblent pas avoir compris ce qu'est une démarche d'apprentissage en arts plastiques. La modélisation, la reproduction sont mises en avant, sans dimension créative.
- Le travail d'exploration n'est pas suffisamment prégnant, la démarche est peu détaillée : les élèves face aux matériaux doivent exécuter la tâche : assembler. Certaines situations d'enseignement invitent surtout les élèves à exécuter une tâche manuelle sans véritablement questionner le sens de la pratique.
- La dimension de l'imaginaire, propre au domaine disciplinaire, au sujet et au public ciblé, n'a pas souvent été mise en lumière : trop de propositions s'apparentent à une simple procédure de fabrication.
- Le travail en volume lié à la collecte de matériaux n'a été compris que par une partie des candidats. La notion de volume est peu explicitée et exploitée. Pourtant, cette notion est clairement ciblée par les documents.
- L'objectif est globalement clairement énoncé, mais la séance proposée ne le décline pas forcément.
- Dans la démarche artistique, ne pas éluder l'étape des restitutions qui est fondamentale (exemples : expositions, galerie photo numérique...).
- L'évaluation doit être envisagée.
- L'explicitation détaillée de l'interdisciplinarité a été appréciée. Toutefois, peu de prolongements interdisciplinaires artistiques ont été présentés. Exemple : la notion de collecte pouvait être en lien avec l'EDD, les sciences, les paysages sonores (création musicale), la littérature (Christian Voltz).
- La spécificité du cycle 1 n'est pas toujours mise en avant.
- L'évocation des échanges, du langage et d'une restitution a été appréciée.
- La place de l'oral et de la verbalisation est bien mise en œuvre.
- Trop peu de candidats ont été capables de montrer leur culture artistique.

Qualité écrite de la production du candidat : orthographe, syntaxe, présentation générale

- Une grande disparité dans les productions écrites. La lisibilité de la pensée du candidat se perçoit mieux lorsque la production écrite est organisée.
- La structuration introduction-déroulement-conclusion n'est que peu convoquée. Pour autant, elle est attendue. Beaucoup entrent directement dans la proposition de séance, parfois même sans avoir réalisé une description des documents.
- L'introduction et/ou la conclusion permettent souvent d'exprimer la capacité du candidat d'intégrer les enjeux de l'EAC à l'école.
- Dans le déroulement, la présentation de la séance sous forme de tableau permet d'apprécier la dimension professionnelle des candidats et apportait une certaine clarté au propos.
- La conclusion est souvent partielle ou inexistante. Elle est pourtant l'occasion de synthétiser les apprentissages des élèves, d'analyser les limites de la proposition et d'ouvrir vers des prolongements possibles.

- Les candidats en difficulté rédactionnelle et orthographique, se révèlent être également en difficulté sur le plan des connaissances.
- Le vocabulaire technique n'est que peu employé et pas toujours à bon escient.
- Le vocabulaire caractéristique des arts plastiques (forme, couleur, matière, verbes d'action, techniques et supports ...) est parfois utilisé de manière approximative.
- L'absence de ponctuation dans certaines copies rend la lecture et la compréhension difficiles.

• **Conseils aux candidats :**

- Produire un écrit structuré : introduction, développement, conclusion.
- Présenter les documents.
- Préciser l'ancrage dans les documents : prendre appui sur les documents du dossier, s'y référer.
- Justifier et argumenter ses choix, ses réponses, ses propositions.
- Connaître et citer systématiquement les programmes.
- Contextualiser le sujet et le situer par rapport aux programmes et à la séquence, pour donner du sens à sa séance.
- Justifier le choix de la séance en lien avec les programmes et restituer l'objectif principal.
- Placer la séance dans une progressivité pour permettre la compréhension des apprentissages proposés.
- Limiter les prérequis : ils sont souvent beaucoup trop larges et nombreux induisant déjà une maîtrise des items travaillés.
- Proposer des activités qui répondent aux objectifs d'apprentissage énoncés.
- Connaître les invariants d'une fiche de préparation pour structurer son écrit.
- Prévoir des temps impartis aux différentes phases de la séance réalistes.
- Accorder une place suffisante à la création, à la dimension sensible et aux questionnements des élèves.
- Expliciter les consignes : ne pas se contenter d'écrire « je donnerai une consigne » mais plutôt « ma consigne sera »
- Examiner l'activité réelle des élèves et leurs apprentissages dans la proposition réalisée.
- Penser l'évaluation.
- Convoquer les enjeux de l'EAC semble nécessaire à un moment ou à un autre de la composition.
- Accorder une attention particulière à l'approche sensible des œuvres.
- Faire preuve d'une culture artistique en citant d'autres œuvres, artistes ... est assurément une plus-value.
- Proposer des prolongements interdisciplinaires concrets, pertinents ou des ouvertures culturelles. Il ne suffit pas de les citer, il faut argumenter les choix.
- Exploiter la dimension questionnante des enseignements artistiques. L'impact sur la maîtrise du SCCC ne paraît pas toujours bien conscientisé.
- Connaître les démarches d'apprentissage en art et les spécificités de chaque cycle. Par exemple pour le cycle 1, connaître et exploiter judicieusement la place de l'ATSEM et utiliser la notion de jeu.
- Connaître la liste des œuvres artistiques du CRPE, suffisamment pour pouvoir en donner des éléments d'information, pour pouvoir les mettre en lien avec les sujets.

• **Résultats :**

Concours	Présents	Moyenne	Médiane	Notes ≤ 5	Notes min	Notes max
Externe public	57	12.59	13.50	0	5.5	18.75
Second concours interne public	7	10.96	11	0	7	14
3 ^{ème} concours public	22	9.87	9.88	7	0	18
Externe privé	4	8.81	6.13	1	5	17
Second concours interne privé	2	14.5	14.50	-	-	-
Ensemble des candidats	92	11.35	10.13	8	0	18.75

TOUTES LES VOIES DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES A L'EXCEPTION DU 1^{ER} INTERNE

Session 2024 **Épreuve écrite d'admission**

Rapport de jury – Langue vivante étrangère 2024

PHASE 1 : présentation en langue vivante du candidat et du document

Les présentations sont bien distinctes.

La présentation des documents est en général plus courte que la présentation du candidat.

Constats concernant la présentation du candidat :

La présentation du candidat se résume le plus souvent à des aspects personnels : nom, prénom, lieu d'habitation, le parcours scolaire, les activités de loisir.

L'ensemble des candidats n'utilise pas les dix minutes imparties à cette présentation du candidat.

Recommandations :

- Étendre la présentation à son parcours linguistique, à des expériences d'enseignement de la langue, à des séances menées ou observées en lien avec les langues vivantes.
- Témoigner de son intérêt pour la culture du ou des pays de la langue étudiée
- Partager avec le jury l'intérêt d'un enseignement des langues vivantes.

Remarque :

Une meilleure préparation et un entraînement à la gestion du temps seraient bénéfiques aux candidats.

Constats concernant la présentation du document :

La présentation du document relève généralement d'une paraphrase. Il serait intéressant de procéder à une véritable analyse des supports.

Recommandations :

- Associer le document à des activités langagières, en faisant référence à des séances menées ou observées
- Faire référence à d'autres ressources qu'il serait possible d'exploiter.

PHASE 2 : présentation en français d'une séance, d'une séquence

Constats :

Les candidats montrent une compréhension des principes fondamentaux de la didactique des langues, mais leur application concrète reste souvent approximative. Le sujet invite à une analyse critique des candidats. Les meilleurs candidats sont ceux qui prennent du recul par rapport au support proposé. Ils font des choix dans le traitement de celui-ci et l'enrichissent dans la perspective d'une séance.

La réflexion sur la mise en œuvre d'un projet pédagogique en langue est parfois superficielle.

Il est dommage que les candidats ne s'appuient pas davantage sur les textes et recommandations officielles (Guides EDUSCOL) pour proposer une séance structurée.

Recommandations :

- Cerner précisément les objectifs de la séance et/ou des séances de la séquence.
- Connaître les différentes phases d'une séance de LVE
- Proposer une séance structurée avec les différentes phases et inscrite dans une séquence.
- Proposer des formes de travail favorisant les interactions entre élèves

- Suggérer un projet donnant du sens aux activités.
- Faire référence aux ressources institutionnelles

PHASE 3 : entretien en langue vivante

Constats :

Les candidats les moins pertinents ont très peu de connaissances didactiques et pédagogiques en lien avec les publications officielles.

En langue vivante, il est difficile aux candidats d'apporter des précisions de natures pédagogique et didactique quand leurs compétences linguistiques ne sont pas assez importantes. La connaissance des références culturelles est généralement limitée chez les candidats. Ce point peut être davantage travaillé lors de la préparation de l'épreuve.

Recommandations :

- Approfondir la connaissance des programmes
- Maîtriser davantage la démarche de projet.
- Intégrer des éléments culturels pertinents dans la prestation.

Constats généraux

Les candidats témoignent très majoritairement d'une bonne posture.

Pour les candidats dont les résultats sont en dessous de la moyenne, une préparation en amont à propos de la première partie de l'épreuve, la gestion du temps, la connaissance de textes officiels permettront d'améliorer leurs performances.

1. Présentation de l'épreuve

1.1. L'objectif de l'épreuve

À la suite des épreuves écrites de français et de mathématiques dont l'objectif est l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires, l'épreuve de leçon a pour ambition d'évaluer les **compétences didactiques et pédagogiques** des candidats. Il est attendu des compétences et une réflexion argumentée.

1.2. Le cadre réglementaire

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la **maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques** du candidat.

- **Durée de préparation : 2 heures**
- **Durée de l'épreuve : 1 heure**
 - **français** : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury
 - **mathématiques** : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien

Coefficient 4

- **L'épreuve est notée sur 20.** La note 0 est éliminatoire.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes.

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

1.3. Le sujet

Le sujet précise le niveau ou les niveaux de classes visés et indique la période de l'année à laquelle se situe la séance à construire. Par exemple, il peut s'agir d'une classe CP en période 1 ou d'un cours double CM1-CM2 en période 3.

Le sujet précise la séquence dans laquelle se situe la séance que doit présenter le candidat, ainsi que le positionnement de la séance dans cette séquence. Par exemple, il peut s'agir de la séance d'introduction d'une nouvelle notion, ou d'une séance de remédiation à la suite d'une évaluation intermédiaire (dans ce cas des productions d'élèves pourront être fournies), ou encore d'une séance située en fin de séquence en amont d'une évaluation.

Le sujet est explicitement articulé au programme.

Les extraits de manuels proposés dans le sujet sont des points d'appui éventuels à la conception de la séance. Leur utilisation ne revêt donc pas de caractère obligatoire mais le candidat doit pouvoir justifier leur choix.

- En français, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire et sur l'une des différentes composantes qui structurent l'enseignement de la langue à l'école maternelle et du français aux cycles 2 et 3.

Par exemple : construire une séance sur le lexique de la peur en grande section ; enseigner une correspondance graphophonologique au CP : le son -ou- ; entraîner au geste graphique au CE1 : les majuscules ; construire une séance de compréhension sur support oral au CM1. Faire une lecture oralisée.
- En mathématiques, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire.

Par exemple, quantifier des collections jusqu'à six au moins, les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales en moyenne section (dire combien il faut ajouter ou enlever pour

obtenir des quantités ne dépassant pas cinq) ; enseigner les tables de multiplication de 6 à 9 au CE2 ; enseigner la résolution de problèmes en deux étapes au CM1.

1.4 Ce qui est attendu des candidats

Tout au long de l'épreuve, la posture du candidat doit être celle qu'on peut attendre d'un futur enseignant en termes de communication et d'interaction avec l'auditoire. Une attention particulière est accordée à la qualité de l'expression, l'organisation et la clarté des propos, à la maîtrise de la langue française et du langage mathématique. L'expression orale doit être de qualité tant dans le choix du niveau de langue adopté que dans la formulation de phrases complètes respectant les règles élémentaires de syntaxe et de grammaire. L'interaction avec le jury concerne aussi bien l'écoute, la bonne compréhension du questionnement ~~et des aides apportées~~ que la réactivité du candidat.

Critères d'évaluation

Au cours de l'épreuve, le jury est attentif aux critères suivants :

- Maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques,
- Organisation et clarté de l'exposé : plan avec équilibre des parties,
- Pertinence de la séance proposée,
- Capacité à approfondir sa réflexion d'ordre didactique et pédagogique au cours de l'entretien
- Prise en compte de la diversité des élèves
- Travail en équipe avec continuité pédagogique

Attendus

- Le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement et les enjeux de la séance.
- Le candidat expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Il s'agit d'un exposé et non de la simulation d'une situation de classe.
- Le candidat intègre l'activité des élèves à sa présentation de séance.
- Le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est en effet pas exigé une connaissance précise.
- Le candidat exploite le dossier. Les documents proposés dans le dossier sont des points d'appui éventuels à la conception de la séance. Leur utilisation ne revêt donc pas de caractère obligatoire. Le candidat peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il explicite, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.
- Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien.
- Posture : le candidat s'exprime de façon correcte, sans familiarité, avec un niveau de langue attendu d'un enseignant. Les comportements non professionnels en lien avec le référentiel de l'éducation nationale, sont non acceptables. Le candidat est à l'écoute des questions, sans juger de la pertinence de celles-ci.

2.1. Français

2.1.1 L'exposé

Candidats les plus performants

Les candidats lisent avec minutie les documents, ils en prélèvent l'essentiel et les concepts en jeu. Les plus performants proposent une courte présentation des enjeux de la séquence, avec une présentation du plan (parties), une problématique qui lie l'ensemble, une analyse fine, qui prend éventuellement en compte les documents proposés, ancrés dans une séance construite. Les candidats s'inscrivent dans les programmes et ils respectent la consigne donnée dans le sujet. Les phases d'apprentissage sont explicitées, avec cohérence au niveau de l'enseignement. La présentation de la séquence doit être présentée clairement, succinctement, au niveau de chaque séance. Des prolongements peuvent être proposés par les candidats, en cohérence avec le sujet. De plus, ils démontrent une connaissance approfondie des guides pédagogiques institutionnels et sont capables de les exploiter avec précision. Leur capacité à adapter leur discours à différents cycles d'apprentissage est également à noter. Ils parviennent à intégrer les documents du sujet pour argumenter leurs choix didactiques et pédagogiques. Ils les critiquent avec pertinence.

La différenciation est proposée à bon escient et selon les besoins particuliers des élèves. La place de l'évaluation est questionnée, avec des propositions de remédiation. Des traces écrites sont pensées (cahier de leçon, affichage, etc.), en cohérence avec l'objectif de la séance, elles sont construites de manière explicite. Ces candidats ont une connaissance au niveau du langage, de la place de l'oral, et de l'écrit (dès la maternelle : essai d'écriture par exemple pour ensuite prévoir une progressivité pour l'encodage, place du lexique vs vocabulaire). Ils maîtrisent l'enseignement de la lecture et de la compréhension, en lien avec l'écrit et ses composantes. Ils sont capables de se projeter en équipe sur les compétences attendues, et sur une continuité pédagogique cohérente (programmation, progressions, outils, transferts...). Les prérequis sont identifiés avec pertinence et synthétisés en deux ou trois points.

Candidats les moins performants

Certains candidats sont hors sujet, sans plan, ou avec une présentation stéréotypée et /ou parcellaire, avec un temps d'exposé trop court ou une présentation paraphrastique des documents/lecture des documents sous forme de listing des compétences sans en extraire l'essentiel par rapport à l'objectif visé. On note un manque de structure de l'exposé, avec de nombreuses de répétition ou un langage familier et peu élaboré. Certains exposés sont peu convaincants, ils s'appuient sur une simple description des éléments du dossier. La prestation ne permet pas de comprendre la place de la séance présentée dans la séquence. La mise en œuvre de continuité des apprentissages est mise en œuvre. L'analyse critique est approximative, ne prenant pas appui sur les enjeux didactiques et pédagogiques. Il y a un manque de préparation et de connaissance des attendus de l'épreuve. Les connaissances au niveau du développement de l'enfant sont insuffisantes, et débouchent sur des propositions d'activités inadaptées aux capacités des élèves du cycle concerné. La phase d'institutionnalisation n'est pas suffisamment prise en compte. On note un manque de projection dans le métier d'enseignant : objectifs, en lien avec les programmes, séquence/séance, avec des éléments de différenciation souvent manquants. Peu d'activités sont proposées de façon élargie (BD, théâtre, poésie, lien avec les autres disciplines...), et en lien avec le sujet. On remarques des confusions sur les types et les genres littéraires, des approximations sur les connaissances (en étude de la langue notamment). Parfois, certains candidats se contentent d'énoncer des mots (étayer, différencier, enseigner explicitement, différents types d'évaluation pour quels objectifs et remédiation concrète...), sans en connaître les principes, les caractéristiques : cela ressemble davantage à un placage de termes par cœur, sans contexte et réflexion/recul sur les attendus et les objets d'enseignement.

2.1.2 L'entretien

Candidats les plus performants

Ils rebondissent sur les questionnements du jury, avec un sens du dialogue et de l'argumentation pédagogique. Ils réajustent leurs propos en fonction des questions posées, et ils prennent le temps de construire leur pensée en prenant appui sur les mots clés des questions, ainsi les réponses sont structurées, étayées par des éléments de connaissances didactiques et pédagogiques. Le vocabulaire choisi est bien maîtrisé. Les candidats proposent de l'interdisciplinarité de façon efficiente, ou des projets en lien avec le sujet. Il est à noter la précision au niveau du langage, et une posture adaptée aux attendus du référentiel de compétences du professeur des écoles. Lors des échanges, les candidats performants savent se remettre en question, imaginer des pistes pédagogiques, être créatifs. Ils intègrent le travail en équipe dans leur réflexion ainsi que le travail avec les partenaires (familles). Ils connaissent les aides (RASED, CASNAV...). Les candidats proposent de façon claire un argumentaire qui s'appuie sur leurs connaissances des enjeux. ~~Une réflexion pertinente voire solide à ce propos.~~ Les candidats ont une bonne connaissance des 3- 6 ans, et ensuite de la continuité avec l'élémentaire. Les candidats sont des modèles langagiers, portent une attention à leur expression. La posture est réflexive, avec quand elle existe, une expérience de la classe (observations, stages...) qui vient faire écho au sujet.

Des candidats usent du relai du numérique avec pertinence, en l'incluant dans leur enseignement, en ayant des objectifs d'apprentissage clairement identifiés et une organisation de la classe avec cet outil. D'autres candidats ont une connaissance de la littérature de jeunesse de 3 à 12 ans,

Candidats les moins performants

Les candidats les moins performants sont hors sujet lors du questionnement, malgré les relances du jury. Ils n'analysent pas finement les enjeux didactiques et pédagogiques, et ne comprennent pas comment

mettre en place des activités pertinentes, avec l'anticipation des erreurs, et remédiation. Les candidats manquent de justification, de rigueur. On note un manque de réflexion, notamment sur l'organisation concrète en classe (modalités d'enseignement, gestion de l'espace, durée de la séance et durée des phases, mode de travail, forme de travail, matériel...). La projection dans le métier d'enseignant qui reste trop approximative, voire très éloignée de la réalité. Les connaissances syntaxiques, grammaticales, au niveau de la lecture compréhension, de la maternelle, de l'étude de la langue sont très faibles. Le cycle 1 reste encore assez méconnu, tant au niveau du programme que des modalités spécifiques d'apprentissage de l'école maternelle, lié avec le développement de l'enfant (des candidats ne savent pas par exemple le développement du langage, ou ne connaissent pas les différentes phases pour comprendre, apprendre, mémoriser etc...). Les connaissances en lecture (comment on apprend à lire et à comprendre) sont à travailler comme la place du lexique / vocabulaire / champs lexicaux est à questionner aussi sur les enjeux d'apprentissage. Ces candidats ont peu de connaissances concernant la définition des phonèmes, graphèmes, et d'une manière générale, de la lecture, et de la compréhension au niveau des apprentissages (stratégies). Des compétences sont à investir au niveau didactique et pédagogique : grammaire, orthographe, enseignement du vocabulaire (passif et actif : méconnu), production d'écrit, avec une vigilance sur la progressivité/continuité pédagogique. On note un manque de référents institutionnels ou d'exemples concrets éloignés des enjeux et des objectifs. Il arrive qu'une posture de langage verbal ou non verbal (mimiques) témoigne d'agacement, ou d'un autre comportement négatif quant au jury/ à l'épreuve. Sont utilisées des formules telles que « le professeur des écoles circule dans la classe », « passe dans les rangs » ou « tourne dans la classe », le limitant à un observateur qui n'étaye pas/peu, qui n'est que dans la gestion du groupe classe, qui utilise sans sens une table dédiée aux élèves en difficulté sans adaptation, sans observation des nœuds de résistance, et gestion plus globale de tous les élèves (exemple des binômes de trois élèves ? pas de connaissance sur les différents groupes possibles, pour quels objectifs précis et différenciés ?).

2.2. Mathématiques

2.2.1 L'exposé

Candidats les plus performants

Les candidats les plus performants tiennent compte du fait qu'il s'agit de la préparation d'une séance d'enseignement dont ils précisent un déroulement précis. Ils sont capables de donner les enjeux des apprentissages visés et situent la séquence dans les programmes. Ils font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé et traite de l'ensemble des questions. Ces candidats s'expriment avec clarté et précision et présentent un exposé structuré. Ils font un usage pondéré, réfléchi et distancié des extraits de manuels à leur disposition.

Ils présentent un exposé structuré, fondé sur une connaissance approfondie des programmes actuels. Les différentes phases de la séance sont bien explicitées. Les activités proposées sont en adéquation avec l'objectif visé. Ces candidats tiennent compte des possibilités des élèves, des obstacles prévisibles que ceux-ci peuvent rencontrer et prévoient en conséquence, des situations d'apprentissage différenciées. Ils proposent une mise en œuvre simple, efficace, des situations d'apprentissage envisagées et savent illustrer leur propos d'exemples vécus dans une classe. En outre, l'évaluation qu'ils proposent va bien au-delà d'un exercice d'application ce qui dénote une bonne maîtrise didactique. Ils s'expriment dans une langue irréprochable.

Candidats les plus fragiles

La difficulté principale concerne la capacité à décrire concrètement et précisément l'organisation d'une séance, ses différentes phases et son positionnement plus large au sein d'une séquence.

Des faiblesses relatives aux contenus disciplinaires sont souvent repérées.

Les exposés trop courts correspondent souvent à une note basse. Ils se résument le plus souvent à un commentaire des documents proposés alors que ce n'est pas un attendu de cette épreuve. Les candidats les moins performants présentent une succession d'exercices extraits des manuels ou fichiers proposés en documentation sans progression argumentée et sans une analyse critique. Certains décrivent des situations de classe irréalistes.

Les sujets relatifs à la construction du nombre à l'école maternelle, à la proportionnalité, aux nombres décimaux et à la géométrie sont apparus plus difficiles à traiter eu égard aux connaissances disciplinaires et didactiques impliquées.

2.2.2 L'entretien

Consécutif à l'exposé, il permet de compléter ou de prolonger ce dernier. L'entretien avec le jury permet d'approfondir et de préciser certains points de l'exposé. Il importe donc que le candidat puisse témoigner à la fois d'une certaine réactivité aux questions d'éclaircissement ou d'élargissement, mais aussi de capacités d'interaction avec les membres de la commission.

Les candidats doivent être capables de justifier les choix effectués en prenant appui sur des arguments didactiques et pédagogiques solides et d'anticiper les effets de leur action en tenant des propos cohérents.

La commission vérifie la pertinence des choix pédagogiques en leur demandant de les justifier, d'élargir le propos, de préciser les connaissances mathématiques.

Candidats les plus performants

Les candidats les plus performants savent interagir avec le jury, analysent l'objectif visé dans la séance à préparer et mesurent les enjeux des apprentissages visés. Ils construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors des stages. Ils se projettent de manière réaliste et éthique dans leur rôle d'enseignant. Ils conçoivent une séance articulant des activités qui sont porteuses d'apprentissages et donnent du sens aux notions étudiées. Ces candidats accordent une place centrale à la résolution de problèmes qui constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques, mais qui est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Les candidats les plus performants ont une vision claire de ce qu'ils doivent enseigner et sont capables d'explicitier les procédures à acquérir pour résoudre les problèmes ou exercices proposés dans la séance. Ils anticipent les erreurs possibles des élèves et des éléments de différenciation ou de remédiation.

Candidats les plus fragiles

Les candidats les plus fragiles éprouvent de grandes difficultés avec les concepts mathématiques élémentaires et n'emploient pas le vocabulaire approprié : chiffre, nombre, propriétés des opérations, etc.... Ils ne respectent pas le temps de présentation prévu par manque de contenu ou difficulté à prioriser. Ils rencontrent des difficultés expliciter la place et le rôle de la manipulation, le passage à l'abstraction. Les connaissances concernant la place de la résolution de problèmes sont insuffisantes. Les guides et les documents ministériels en mathématiques sont trop peu connus.

Les candidats les moins performants rencontrent des difficultés à apporter des réponses précises et étayées sur des arguments didactiques et pédagogiques solides. Très souvent, ils ne maîtrisent pas suffisamment les notions mathématiques qu'ils doivent enseigner. Ils ne se projettent pas dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend en compte l'ensemble des élèves et leur diversité. Ils ne sont pas capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury.

Ils tiennent des propos inadaptés à l'âge et aux capacités des élèves, sans référence aux programmes ni aux enjeux de l'enseignement des mathématiques à l'école. Ils manquent de références didactiques dans ce domaine. Ils ont eu des difficultés à proposer des situations porteuses d'apprentissages et à trouver des variables permettant d'adapter ou de complexifier l'activité.

Ils ont du mal à se projeter dans la réalité d'une classe. Certains candidats fragiles utilisent des stratégies d'évitement de l'élaboration d'une séance d'apprentissage : Ils déclarent que « *les apprentissages ont été réalisés en amont ou seront réalisés en aval de la séance présentée* ».

3. Conseils aux candidats

3.1. Remarques générales

Certains candidats perdent beaucoup de temps à décrire les documents à disposition, sans plus-value réelle pour cette présentation. Lorsque les documents du sujet proposent une démarche, les candidats ont tendance à la suivre à la lettre et cela ne permet pas au jury de creuser la vision réelle de la classe du candidat. Lorsqu'il y a des documents qui sont en « concurrence » (proposition de deux stratégies différentes, par exemple), cela permet au candidat de faire des choix et de les expliciter en s'appuyant sur la didactique ou la pédagogie. Les manuels, les traces proposées sont à analyser (nature de ces traces, objectifs, réussites/difficultés possibles, remédiation...).

Un nombre important de candidats se sentent obligés d'utiliser les documents proposés comme exemple sans arriver à s'en détacher et à y porter un regard analytique critique. Ils se contentent de lister les

références telles qu'elles apparaissent déjà dans le sujet. Il serait intéressant que les candidats osent critiquer, modifier ou adapter les supports pédagogiques du corpus. On constate une utilisation sans discernement des supports pédagogiques.

Une lecture précise des consignes est requise. On constate une confusion entre les notions d'objectif et de compétence. La logique de séquence n'est pas toujours appréhendée.

La connaissance des enjeux du cycle 1 est parcellaire pour de nombreux. Exemples : peu de connaissances sur le développement du jeune enfant et du langage.

Les candidats les plus performants ont proposé une introduction brève et utile (objectif de la séance : poser le cadre et les grands enjeux de l'apprentissage visé et les programmes ; mise en lien des documents avec les choix faits pour atteindre l'objectif d'apprentissage de la séance), un développement pédagogique suivi d'une conclusion orientée vers des prolongements possibles. Les ressources Eduscol ont été évoquées, notamment les guides. Il serait intéressant que les candidats en connaissent les grandes lignes et puissent mobiliser ces connaissances pour leur préparation de classe.

Les candidats parlent de différenciation, mais celle-ci consiste pour la plupart d'un tutorat, d'une aide par l'enseignant qui déambule dans les rangs ou d'un « étayage » de l'enseignant. Celui-ci est donc plus animateur et observateur qu'enseignant actif, s'appuyant sur les observations/stratégies/nœuds de résistance.

Les candidats explicitent en donnant l'objectif visé de la séance aux élèves.

Une grande majorité des candidats n'utilisent qu'à peine 10 minutes de présentation en ayant passé 3 à 5 minutes sur la description des documents lorsqu'on attend plutôt la manière dont on va s'appuyer dessus (ou pas) pour faire réussir les élèves.

Certains candidats ont encore une vision très magistrale de la classe : l'enseignant fait, les élèves appliquent.

Conseils

Le jury apprécie lorsque le candidat présente les documents en expliquant comment il s'en est servi (ou pas) dans la réflexion et la préparation de sa séance ou de sa séquence ou de manière générale, dans la préparation de sa classe. Il est intéressant que le candidat commence sa séance par une activité ou un problème qui donne du sens à l'apprentissage visé et non pas juste un rappel de la dernière séance. Le jury invite les candidats à proposer une séance présentant le déroulement type d'une fiche de préparation, ce qui induit que le candidat est en capacité de se projeter dans le métier de professeur des écoles. Il est conseillé d'éviter les séances stéréotypées et/ou inscrites dans une approche transmissive (amorce orale collective, entraînement individuel, correction orale collective ; l'enseignant circule pour aider les plus faibles ; organisation en binômes au seul motif de favoriser les interactions).

Le jury affectionne les exposés où les candidats complètent leur propos avec des référents théoriques pertinents : auteurs, chercheurs et recherches didactiques dans lesquelles la problématique du sujet est ancrée.

Les meilleurs candidats disposent d'un socle solide de connaissances didactiques et pédagogiques. Ils se montrent capables de questionner les documents, d'en proposer une lecture critique, de proposer des pistes variées de situations, de reconstruire leur séance à l'aune de la discussion avec le jury.

Les candidats les plus en difficultés sont ceux qui n'ont aucune représentation ou une représentation erronée de l'école maternelle et élémentaire.

Il est conseillé de s'informer au préalable sur les bases des usages pédagogiques des ENI ou TBI, tablettes, visionneuses. Il ne suffit pas d'en parler mais de proposer des pratiques facilitant l'apprentissage.

Les candidats n'ont pas toujours d'exemples d'activités à proposer pour ritualiser, pour mémoriser, pour « rebrasser » les apprentissages.

Certains candidats ne cessent de dire avant de répondre : « c'est une bonne question » au jury, d'autres remettent en cause les questions ou explications du jury (faire attention à une posture inadaptée qui peut faire penser à de la suffisance/arrogance).

Les candidats manquent de stratégie d'aide, de traitement de la difficulté.

Les candidats ne réfléchissent pas toujours aux variables didactiques sur lesquelles ils vont pouvoir agir pour faire réussir tous les élèves (les plus en difficulté, les élèves à besoins éducatifs particuliers, les élèves allophones, les élèves très performants...).

Conseils

Le jury conseille aux candidats d'éviter de répéter en boucle le même propos pour gagner du temps.

Le jury apprécie lorsque le candidat propose autre chose qu'une correction collective lorsqu'elle ne se justifie pas. Les guides Eduscol sont très peu cités. Les phases de la séance sont déséquilibrées au niveau du temps dédié, des modalités d'organisation (oral, écrit, individuel/binôme/groupe...).

Les contenus didactiques en français et surtout en mathématiques ne sont pas toujours maîtrisés. Certains candidats ont les connaissances scientifiques mais ne savent pas comment s'y prendre pour les enseigner. La réalité de l'apprentissage d'un enfant de maternelle reste souvent très floue. Par exemple, une séance de 50 min en MS n'est pas adaptée aux capacités attentionnelles d'enfants de cet âge.

Le jury invite les candidats à faire montre de leur capacité à endosser une posture réflexive qui permet de faire un pas de côté pour modifier leur proposition initiale. Il est donc fondamental d'accepter la controverse avec le jury et rester ouvert pour engager une reconstruction de l'exposé.

3.2. Français

Attendus concernant la présentation de l'exposé :

- Etre efficace dans l'introduction du propos et ne pas perdre trop de temps dans une présentation des documents qui souvent apporte peu.
- Structurer le propos par un plan et ne pas oublier la logique de séquence/continuité pédagogique, la prise en compte de la différenciation.
- Situer les grands enjeux didactiques du sujet à traiter.
- Oser écarter l'emploi d'un document pédagogique en justifiant son choix de manière critique.
- Tenir compte des attendus formulés dans la consigne du sujet, ce qui implique le plus souvent de traiter des éléments relatifs à l'évaluation, la différenciation, la trace écrite. Il s'agit également d'indiquer le plus souvent le type de séance à construire : recherche, consolidation...
- Utiliser la durée impartie de l'exposé en structurant son propos. Conclure de façon pertinente sans redites de l'introduction ou des documents. Ne pas dédier que quelques secondes à cette partie finale, idéalement lui donner une vraie consistance/place.

Attendus concernant l'entretien

- Anticiper les questions du jury relatives à l'analyse préalable des procédures et des difficultés des élèves face aux activités proposées.
- Savoir rebondir sur les questions du jury, en adoptant une position critique par rapport à des choix faits lors de l'exposé
- Montrer sa réflexion, remettre en cause ses représentations en fonction du questionnement
- Oser une réponse, en exprimant ses doutes ou en prenant appui sur des ressources
- Etre concis en donnant des exemples concrets
- Prendre en compte la notion d'évaluation et de remédiation
- S'inscrire dans une logique de continuité pédagogique, en équipe (comment ? temps de concertation ? place des écrits et des outils...).

Attendus concernant la maîtrise des contenus disciplinaires en français :

- Préciser les connaissances relatives à l'apprentissage de la lecture/compréhension/écriture, étude de la langue. Avoir des notions pour mémoriser et transférer ensuite en autonomie les objectifs liés à la séquence.
- Savoir le lien oral/écrit
- Penser à la compréhension (stratégies d'enseignement explicite)
- Se projeter sur l'enseignement du vocabulaire et des liens pour se l'approprier, le réinvestir (quand, comment, pour quels objectifs ?).
- connaître les différents genres littéraires/types de textes et leurs invariants ou différences.

Attendus concernant les connaissances didactiques et pédagogiques

- De manière générale : identifier un objectif pédagogique travaillé prioritairement dans la séance proposée, à partir d'une consigne dont la formulation est précisée, concise et explicite (ne pas démultiplier les questions dans une consigne, pour quels critères de réussite...).
- Travailler davantage les contenus et les méthodes propres au cycle 1.
- Mettre davantage en lumière les liens entre lecture/compréhension /écriture...
- Viser un objectif de séance qui mène à un bilan et une évaluation.
- Préciser les modalités d'évaluation des élèves en appui sur des critères identifiés au préalable.
- S'appuyer sur les guides du Ministère de l'Education Nationale qui paraissent en maternelle, et en élémentaire.

Bibliographie conseillée à titre indicatif en plus des programmes officiels en vigueur (attention : si changement de programmes, veiller à actualiser cette proposition non exhaustive)

- Des guides éducol pour la maternelle :
 - *Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle*
 - *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle*
- Des guides éducol pour l'élémentaire :
 - *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*
 - *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1*
 - *La compréhension au cours moyen*
 - *La grammaire du français du CP à la 6^e*
 - *La grammaire du français - Terminologie grammaticale*

3.3. Mathématiques

Attendus concernant la présentation de l'exposé

- Utiliser la durée totale prévue pour l'exposé.
- Problématiser le sujet et le contextualiser par rapport aux enjeux de la politique éducative, par rapport aux recommandations et résultats des travaux de la recherche en didactique. Inscrire la séance dans un ou plusieurs domaines du socle commun.
- Être efficace dans l'introduction du propos et ne pas perdre trop de temps dans une présentation des documents qui souvent apporte peu.
- Situer les grands enjeux didactiques du sujet à traiter.
- Oser écarter l'emploi d'un document pédagogique en justifiant son choix de manière critique.
- Tenir compte des attendus formulés dans la consigne du sujet :
 - Impliquant le plus souvent de traiter des éléments relatifs à l'évaluation, la différenciation, la trace écrite
 - Indiquant le plus souvent le type de séance à construire (de recherche ou de consolidation le plus souvent).
- Annoncer le plan de l'exposé.
- Structurer l'exposé en présentant les enjeux de la séquence. Situer la séance dans une séquence d'apprentissage dont les objectifs sont exposés.
- Situer la compétence visée dans les programmes du cycle concerné.
- Traiter le sujet dans toutes ses composantes en respectant la consigne donnée.
- S'attacher à centrer la séance sur l'objectif visé dans le sujet. Éviter la multiplicité et la diversité des tâches pour rester en adéquation avec l'objectif de la séance.
- Pour la notion mathématique abordée, connaître les conceptions erronées des élèves qui font obstacles aux apprentissages. Proposer des pistes de travail pour y remédier.
- Veiller à l'adéquation entre l'objectif visé et les tâches proposées aux élèves.
- Faire la différence entre activité et apprentissage, ne pas énumérer une liste d'activités.
- Mettre davantage en lumière la mise en place de la résolution de problèmes dans les séances proposées. Prendre appui sur une situation de référence qui propose un obstacle en adéquation avec l'objectif visé et la faire évoluer en jouant sur les variables didactiques.
- Préciser les modalités d'évaluation des élèves en appui sur des critères identifiés au préalable.
- Veiller à ce que les activités proposées soient porteuses d'apprentissages, éviter les séances avec une succession d'exercices sans lien.

- Ne pas se limiter à la présentation d'une succession d'exercices à proposer aux élèves en incarnant les éléments didactiques dans une pratique concrète de la classe adaptée aux capacités effectives des élèves, et en anticipant les difficultés des élèves pour envisager un traitement de l'erreur.
- Anticiper les procédures à privilégier pour résoudre le problème proposé et la situation de validation qui permettra aux élèves de vérifier leur compréhension.
- Anticiper les variables didactiques sur lesquelles l'enseignant peut jouer afin de permettre aux élèves de mobiliser les procédures qu'il souhaite enseigner.
- Anticiper les erreurs possibles des élèves et les réponses à y apporter au cours de la séance.
- Mettre l'accent sur l'anticipation des éléments de différenciation.
- Anticiper la place des outils de l'élève, la formalisation d'une trace écrite adaptée au niveau de classe concerné, quel qu'il soit.
- Situer la séance dans une logique de parcours de l'élève au sein d'un cycle.
- Proposer une référence didactique ou pédagogique pour étayer ses propos. Prendre appui sur les résultats de la recherche en didactique.

Concernant l'entretien

- Anticiper les questions du jury relatives à l'analyse préalable des procédures et des difficultés des élèves face aux activités proposées.
- Écouter les questions jusqu'au bout et ne pas se précipiter dans des réponses stéréotypées : prendre le temps de réfléchir, de problématiser la réponse.
- S'attacher à répondre aux questions posées sans changer le thème de l'échange.
- Savoir rebondir sur les questions du jury, en adoptant une position critique par rapport à des choix faits lors de l'exposé.
- Surveiller sa posture et la qualité de la langue employée (syntaxe et vocabulaire). Développer la capacité à s'ouvrir au dialogue et à la réflexion.
- Formuler des réponses construites, argumentées et chercher à approfondir la notion. S'emparer des questions des membres de la commission pour enrichir ou compléter l'exposé.
- Veiller à utiliser un langage mathématique précis.
- Utiliser des feuilles de brouillon pour illustrer si nécessaire les propos lorsque le sujet s'y prête : schémas, calculs, tracé de figures géométriques, opérations, ...
- Se préparer à recevoir des questions d'ouverture par rapport au sujet initial, questions qui restent pour autant dans le champ de l'épreuve.

Concernant la maîtrise des contenus disciplinaires

- Se préparer à l'épreuve en approfondissant la maîtrise des concepts mathématiques élémentaires relevant des domaines inscrits dans les programmes d'enseignement de l'école primaire.
- Préciser les connaissances relatives aux cycles 2 et 3 : numération (fractions, nombres entiers et décimaux), symétrie axiale, calcul posé de la soustraction de la multiplication et de la division, procédures de calcul mental et en ligne, proportionnalité, propriétés des figures usuelles.
- Préciser les connaissances relatives au calcul (calcul mental, calcul en ligne et calcul posé).

Concernant les connaissances didactiques et pédagogiques

- De manière générale : identifier un objectif pédagogique travaillé prioritairement dans la séance proposée, à partir d'une consigne dont la formulation est précisée.
- Travailler davantage les contenus et les démarches propres à l'école maternelle : les quatre modalités spécifiques d'apprentissage.
- Préciser les enjeux et les limites de la manipulation, en appui sur le triptyque « manipuler- verbaliser – abstraire ».
- S'appropriier les programmes en vigueur
- Se construire une culture relative à la construction du nombre chez le jeune enfant, la numération décimale de position, la place de la résolution de problèmes dans les apprentissages mathématiques, le rôle de la modélisation.

- Connaître les obstacles rencontrés par les élèves pour comprendre le fonctionnement de la numération décimale.
- Approfondir les connaissances dans le domaine de la résolution de problèmes (compétences représenter et modéliser).
- Clarifier les notions d'objectif et de compétence
- Connaître les quatre modalités spécifiques d'apprentissage de l'école maternelle (cf. programme de l'école maternelle). Éviter le recours à des connaissances liées à la maternelle très stéréotypées, notamment en ce qui concerne l'organisation des apprentissages.

Bibliographie conseillée à titre indicatif en plus des programmes officiels en vigueur (attention : si changement de programmes, veiller à actualiser cette proposition non exhaustive)

- Le guide *éduscol* « La construction du nombre à l'école maternelle »
- Le guide *éduscol* « *Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP* »
- Le guide *éduscol* « *Résolution de problèmes cours moyen* »
- Sur le site *éduscol* les documents ressources suivants :
 - *Le calcul aux cycles 2 et 3*
 - *Le calcul en ligne au cycle 2*
 - *Le calcul en ligne au cycle 3*
 - *Fractions et nombres décimaux au cycle 3*
 - *Résoudre des problèmes de proportionnalité au cycle 3*
 - *Grandeurs et mesures au cycle 2*
 - *Grandeurs et mesures au cycle 3*
 - *Espace et géométrie au cycle 3*
 - *Initiation à la programmation cycles 2 et 3*
- Des manuels de mathématiques et surtout les guides de l'enseignant qui les accompagnent.

1. Présentation générale de l'épreuve :

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

L'épreuve se déroule en trois temps :

1° Un premier entretien (trente minutes) est consacré à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Ce premier entretien est noté sur 6 points.

2° Un deuxième entretien (trente-cinq minutes) portant sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Cet entretien comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Ce deuxième entretien est noté sur 7 points.

3° Un troisième entretien vise à permettre au candidat titulaire d'un doctorat conformément à l'[article L. 412-1 du code de la recherche](#) de présenter ses travaux de recherche.

Il doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude du candidat :

- à rendre ses travaux accessibles à un public de non spécialiste.
- à dégager ce qui dans les acquis de sa formation à et par la recherche, qu'il s'agisse de savoirs ou de savoir-faire, peut être mobilisé dans le cadre des enseignements qu'il serait appelé à dispenser dans la discipline du concours.

Durée : trente minutes dont quinze minutes d'exposé du candidat et quinze minutes d'échange avec le jury.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe IV du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Cette fiche comprend une rubrique en vue de la présentation par le candidat des travaux réalisés ou ceux auxquels il a pris part dans le cadre de sa formation à la recherche et par la recherche sanctionnée par la délivrance du doctorat.

Ce troisième entretien est noté sur 7 points.

Préparation de la partie 1° : trente minutes.

Durée de l'épreuve :

- partie 1° : trente minutes.
- partie 2° : trente-cinq minutes.
- partie 3° : trente minutes (exposé : quinze minutes ; entretien : quinze minutes).

Coefficient 3.

Les APSA suivantes ont été concernées cette année pour l'académie Nancy-Metz :

- Danse,
- Jeux et sports collectifs,
- Natation,
- Activités athlétiques.

Les sujets sont proposés sous la forme d'un texte sur support « papier » incluant la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages (cycle d'enseignement, niveau de classe, attendu de fin de cycle) accompagnée d'une question

- « Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques. »

L'évaluation renvoie à plusieurs domaines de compétences :

- Connaissance de l'APSA et de son groupement (logique, enjeux, sens, composantes de l'APS, ressources mobilisés).
- Démarche pédagogique (programmation, variables, démarches, rôle du maître, activités des élèves, différenciation, évaluation).
- Champ général de l'EPS
- Analyse et réflexion (pertinence des réponses aux questions posées, capacité à situer l'action d'enseignant)
- Expression et communication (qualité de l'expression, aisance, précision, structuration du propos)

Deuxième partie : parcours et situations professionnelles

Après la présentation des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours (5 min maximum), le candidat est notamment interrogé sur ses motivations, sa capacité à articuler ses compétences à celles attendues d'un(e) professeur(e) des écoles, à se projeter dans les fonctions.

Deux situations professionnelles sont ensuite exposées oralement, l'une portant sur une situation d'enseignement, l'autre sur une situation de vie scolaire. Le candidat est amené à présenter une analyse des enjeux de la situation, à exposer les actions qu'il/elle envisage à court et moyen terme, et, le cas échéant, des appuis possibles pour résoudre la problématique.

2. Remarques sur la prestation des candidats

2.1. Les candidats les plus performants sur l'ensemble de l'épreuve :

- font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé – qui est structuré – et répondent clairement aux questions, en présentant une séance réaliste.
- sont capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury.
- adoptent une posture adaptée aux fonctions visées, mêlant sens du dialogue, capacité à se remettre en question et bonne gestion des émotions
- s'expriment dans un langage modélisant (sur le plan syntaxique comme sur le plan du registre de langue)
- font preuve d'un vocabulaire didactique et pédagogique lors de l'exposé de situations réalistes, porteuses de sens et prenant en compte la diversité des élèves
- sont capables de mobiliser leurs connaissances concernant les programmes et les documents d'accompagnement, le fonctionnement du système éducatif, la déontologie et les droits et devoirs du fonctionnaire
- analysent chaque situation, émettent des hypothèses avant de proposer des éléments de réponse
- lors de l'entretien, font preuve d'écoute active, adoptent une attitude ouverte au dialogue et structurent leurs réponses
- ont visiblement observé des séances de classe

2.2. Les candidats les plus performants lors de l'épreuve d'EPS :

Les candidats les plus performants font preuve de bonnes connaissances des enjeux et des programmes.

Les séances proposées s'inscrivent dans un module d'apprentissage, prenant en compte les modalités d'évaluation qui incluent des critères de réussite, et intègrent la diversité des élèves (différenciation, variables didactiques).

Les candidats réinvestissent leurs compétences didactiques et pédagogique lors de la présentation d'une séance adaptée à l'âge et aux capacités des élèves. Ils parviennent à se projeter dans la réalité d'une classe : modalités organisationnelles, matériel, consignes, durée, temps d'activité réelle des élèves. Ils mettent en lien l'activité avec les autres champs disciplinaires, au-delà du simple énoncé de ces derniers.

2.3. Les candidats les plus performants lors de l'épreuve relative au Parcours et aux situations professionnelles :

Les candidats les plus performants articulent les compétences issues de leur parcours aux missions de professeur des écoles en lien avec le référentiel de compétences du professeur des écoles. Ils expriment les motivations qui les animent, au regard des enjeux de l'action éducative. Ils ont conscience des spécificités du premier degré. En outre, ils problématisent les situations, en cernent les enjeux et proposent une analyse systémique de chaque situation.

Ils prennent appui sur leur connaissance des textes réglementaires et leurs expériences personnelles pour enrichir leur propos.

Lors de l'entretien, ils savent interagir avec le jury, analysent les enjeux des situations proposées, construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors des stages. Ils se projettent de manière réaliste et éthique dans leur rôle d'enseignant.

Pour chaque situation professionnelle, ils identifient, définissent et explicitent les valeurs sous-jacentes et proposent des leviers qui permettent de répondre à la problématique

3. Conseils aux candidats :

3.1. Pour l'EPS :

- Connaître les enjeux de l'EPS et son lien avec la santé
- Connaître les textes qui régissent la discipline et les principales activités supports
- Proposer des situations de classes concrètes : objectif d'apprentissage, place dans la séquence, consignes, critères de réussite et de réalisation, durée, espace d'évolution, temps d'activité réel, évaluation, différenciation ...
- Développer les objectifs moteurs et les apprentissages associés
- Faire la différence entre activité et apprentissage
- Mobiliser les outils numériques au service des apprentissages
- S'appuyer sur des schémas qui mettent en évidence l'organisation de la séance
- Analyser les difficultés des élèves et y apporter des réponses pédagogiques
- En amont de l'épreuve, réaliser des stages d'observation dans chaque cycle et mener des séances d'EPS.

3.2. Pour le parcours :

- Être capable de lier son parcours au futur métier d'enseignant en s'y projetant concrètement et en le liant au référentiel de compétences du métier de professeur des écoles
- Savoir expliciter clairement ses motivations
- Expliciter les compétences acquises et celles qui restent à acquérir

3.3. Pour les situations professionnelles :

- Dégager une problématique et les enjeux de la situation : proposer une réponse à court, moyen et long terme
- Savoir se positionner clairement en argumentant au regard des valeurs de la République
- Inscrire ses propositions dans le concret de la classe en prenant en compte les capacités des élèves à un âge donné

Rappel pour l'ensemble des candidats :

De façon à mieux appréhender les attendus des épreuves, vous pouvez assister aux oraux d'admission du CRPE, après acceptation de votre demande auprès du service de la direction des examens et des concours (DEC) qui organise le CRPE dans l'académie Nancy-Metz.

Chaque candidat est encouragé à consulter le site académique pour connaître les modalités et le calendrier d'inscription en tant qu'auditeur libre.